REFERENCE AUTOPRODUCTION

Étude de faisabilité et maitrise d'œuvre pour la mise en place de systèmes photovoltaïques en autoconsommation individuelle et collective sur les bâtiments publics de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois

Période :	2016-2018
Mission :	• Campagne de mesure des consommations de huit bâtiments : Comptage et postes de consommation principaux • Analyse détaillée des profils de consommation de chaque bâtiment • Étude du potentiel photovoltaïque • Maitrise d'œuvre • Simulation originale de mutualisation vers des scénarios en « autoconsommation collective » NB : étude réalisée avant l'ordonnance n°2016-1019 du 27 juillet 2016. • Gestion de raccordement réseau autoconsommation collective et individuelle
Maître d'ouvrage :	Communauté de Commune du Haut Pays du Montreuillois
Financement :	CCHPM; Convention TEPCV

ENJEUX ET OBJECTIFS

Sur la base de huit bâtiments ciblés par le maître d'ouvrage, étudier la faisabilité d'alimentation de chacun d'entre eux par le solaire photovoltaïque. Pour se faire, mise en place d'une campagne de mesure sur les huit bâtiments et détermination du scénario optimal d'autoproduction / d'autoconsommation.

Identification des surfaces disponibles pour l'implantation de modules photovoltaïques. Analyse des documents caractéristiques des bâtiments (factures de consommation, plans de masse, plans des réseaux électriques, etc.). Réflexions sur la mutualisation d'actions visant à améliorer le modèle économique, précurseurs de projets basés sur le principe de **l'autoconsommation collective**, définie par l'ordonnance de juillet 2016 et ratifiée en février 2017.

Écriture des documents de consultation et analyse des offres. Coordination des parties prenantes, pilotage et préparation des éléments es de raccordement et des conventions auprès d'ENEDIS (étude de raccordement, convention collective, définition des quotes-parts. Suivi du chantier jusqu'à la réception et la mise en service.

RÉSULTATS

➢ <u>Fortes disparités entre les profils de consommation et surfaces disponibles :</u>

- Surface utile disponible « insuffisamment valorisée » pour un modèle en autoconsommation
- Profil de consommation et niveau de puissance en adéquation avec le principe d'autoconsommation :
- Travaux complémentaires en toiture :
- Contraintes techniques et/ou ombrages préjudiciables :

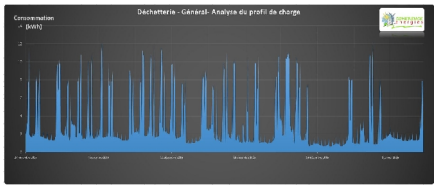

➢ <u>Scénario retenu et opération mise en œuvre :</u>

- 4 centrales solaire photovoltaïque
- 3 centrales produisant sur 4 bâtiments en autoconsommation individuel (dont une centrale produisant pour deux bâtiments)
- 1 opération d'autoconsommation collective réunissant 2 bâtiments producteurs et un consommateur.

=> Puissance totale : 228 kWc
=> Budget investissement 250 k€ HT

Contact : COHERENCE ENERGIES +33 (0) 3 20 00 38 72

contact@coherence-energies.fr